

Titre : Module 2 : Identifier, prévenir et gérer les situations de cyberharcèlement

Par Domenico Lazzaro ou Stéphane Vassort

Sous-titre : Comment réagir face aux situations de cyberharcèlement en milieu scolaire ?

Accroche :

Dans un monde où l'usage des réseaux sociaux est omniprésent et touche des élèves toujours plus jeunes (en 2023, 67% des 8-10 ans possédaient un compte sur un réseau social), le cyberharcèlement est devenu une préoccupation majeure.

En appui des outils institutionnels tels que les programmes 3PF (programme de protection des publics fragiles) ou encore pHARe, comment comprendre, prévenir et agir des faits de cyberharcèlement en contexte scolaire ?

En lien avec les compétences Pix, quelles actions de prévention mener au sein de sa classe afin de sensibiliser les élèves ?

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) à précisez :

Pré requis pédagogiques (2) à précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Comprendre la définition et les spécificités du cyberharcèlement.
2. Connaître les principes d'un climat de classe propice aux apprentissages et à la prévention du cyberharcèlement.
3. Identifier le rôle de l'enseignant et le cadre juridique en cas de cyberharcèlement.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Après la formation, les enseignants pourront décrire précisément ce qu'est le cyberharcèlement et le distinguer d'autres formes de harcèlement.
2. Les enseignants seront capables de mettre en œuvre des stratégies concrètes pour créer un environnement de classe favorable pour tous les élèves
3. Les participants identifieront leurs responsabilités et les procédures à suivre en cas d'incident liés à un fait de cyberharcèlement.

Contenu et déroulement :

J1 présentiel

Temps 1 : Harcèlement et cyberharcèlement, de quoi parle-t-on ?

Modalités de travail : La session débutera par une activité visant à interroger les représentations initiales des participants sur le harcèlement et le cyberharcèlement.

Après cette mise en situation initiale, la formation se dirigera vers un apport de connaissances ciblé sur le cadre légal. Cela permettra de clarifier les responsabilités légales des enseignants et des établissements scolaires.

Temps 2 : Quelles actions mener avec ses élèves pour favoriser un climat de classe serein ?

Modalités de travail : Cette partie de la formation débutera par une présentation des programmes de prévention 3PF et "pHARe", développés afin d'accompagner la communauté éducative dans sa lutte contre le harcèlement à l'école.

Les participants seront amenés à se saisir des différentes ressources et activités proposées dans le cadre de ce programme.

Des exemples d'activités pédagogiques comme des concours destinés aux classes pour encourager les élèves à s'engager dans la lutte contre le harcèlement seront présentés. Ensuite, les enseignants formés seront invités à participer à des ateliers pratiques où ils pourront concevoir des activités pédagogiques opérationnelles pour une mise en œuvre en classe.

Dans la phase active de production, les enseignants seront invités à développer des productions numériques mobilisant le cadre de référence des compétences numériques (Pix).

Ces activités viseront non seulement l'amélioration du climat de classe en impliquant les élèves de façon concrète dans une démarche de projet, mais également le renforcement de leur compréhension et leur maîtrise des outils numériques.

Temps 3 : Comment mettre en œuvre un protocole d'action afin de réagir de façon adaptée ?

Modalités de travail : Cette partie sera introduite par un apport de connaissances sur la gestion et les réponses à adopter face à des situations de cyberharcèlement, les protocoles à respecter.

Exemple d'étude de cas concret : Imaginons une situation où Laura, une élève de troisième, reçoit des messages insultants et des menaces via un réseau social. Plusieurs de ses photos personnelles ont été partagées sans son consentement. Laura est visiblement perturbée, se retire socialement et ses résultats scolaires commencent à baisser.

Réagir face à cette situation :

Comment accueillir la victime ?

Quelles mesures de protection mettre en place ?

Comment mener les échanges avec les familles ?

Prendre en charge la situation :

A qui doit-on la signaler ?

Quelles mesures immédiates, et à long terme mettre en place ?

Temps 4 : Cyberharcèlement à l'école, qu'ai-je retenu ?

Modalités de travail : Ce temps de synthèse vise à permettre aux participants de remobiliser et structurer ce qu'ils ont appris tout au long de la journée.

Les enseignants seront invités à créer leurs propres synthèses des informations essentielles abordées pendant la formation. Qu'elles prennent la forme d'une vidéo, d'une affiche, d'un podcast ou encore d'un questionnaire interactif avec rétroactions, l'objectif sera de formaliser un support concret et remobilisable à tout moment au sein de l'établissement.

Ces synthèses seront à formaliser en vue d'être présentées et analysées en introduction de la seconde journée.

Entre le J1 et le J2

Les formés seront invités à penser et à tester au sein de leur classe une action de sensibilisation. Aucune forme particulière ne sera imposée, l'objectif étant de réinvestir de façon opérationnelle les contenus abordés.

Un temps de présentation sera dédié, en introduction de la J2, afin de partager l'ensemble des initiatives qui auront été menées.

J2 distanciel

Introduction : Présentation des actions de sensibilisation produites et testées dans les classes

Temps 1 : Présentation et analyse des synthèses

Chaque groupe de travail sera amené à consulter l'ensemble des productions des autres groupes.

Une critique constructive sera menée afin de mettre en lumière les apports de chaque ressource pour :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires.
- Suivre l'impact de ces actions.
- Mettre à disposition des ressources de sensibilisation.
- ...

Temps 2 : Quels partenariats solliciter pour lutter contre le cyberharcèlement ?

Au-delà de l'école, quels partenaires peuvent être mobilisés afin d'accompagner et de lutter contre le cyberharcèlement ?

Les formés seront amenés à identifier les différents acteurs (associatifs, institutionnels, ...) mobilisables ainsi que leur périmètre d'action.

Bilan et évaluation de la formation :

Echanges croisés afin d'identifier les plus-values et les axes d'amélioration de ce temps de formation.

Modalités pédagogiques :

Cette formation sera menée de façon hybride avec un premier temps présentiel de 6h qui sera suivi d'une phase de retour de 3h menée à distance.

Afin de rythmer ce temps de formation, une alternance entre des phases d'apports institutionnels et des temps de travail menant à la production d'outils opérationnels sera proposée. Un travail de réinvestissement sera à mener à l'issue de la première journée avec un retour attendu lors de la seconde journée.

Supports utilisés :

Un support collaboratif en ligne sera coconstruit tout au long de la formation et permettra, à l'ensemble des stagiaires, de garder accès à l'ensemble des ressources présentées ainsi qu'aux productions développées sans limite de temps.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input checked="" type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input checked="" type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input checked="" type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input checked="" type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input checked="" type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	<input type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de

stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur(s) / Formatrice(s) : **Stéphane Vassort**, formateur Didascal Formation en tant que spécialiste du numérique et de l'intelligence artificielle, professeur certifié de technologie, formateur en didactique des sciences à l'INSPE de Créteil ; il travaille également à mi-temps à la Direction du Numérique pour l'Education et contribue notamment à la rédaction des documents d'accompagnement du cadre de référence des compétences numériques.

Domenico Lazzaro, est professeur de technologie en collège depuis 18 ans, référent numérique en établissement, avec une forte expérience dans la formation initiale et continue au sein de l'académie de Créteil.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.